

SIVU DOMAINE SKIABLE CREST-VOLAND COHENNOZ (Savoie)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL en date du 12 juin 2025**

Nombre de délégués : L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin à dix-huit heures quarante-cinq le comité syndical
En exercice : 07 légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la
Présents : 07 présidence de Benjamin GARDET.
Absents : 00
Votants : 07

Date de la convocation : *Présents :* GARDET Benjamin, REBORD Jean-Luc, MOLLIER Christelle, SOCQUET-JUGLARD
06/06/2025 *Magdalène, BOURGEOIS-ROMAIN Florent VIALIS Gérard, TEYPAZ Thierry délégués*
titulaires.

Également présents : RAMBAUD Christophe maire de Crest-Voland, EXCOFFON Christian,
maire de Cohennoz.
Secrétaire : SOCQUET-JUGLARD Magdalène

Délibération n°2025-06D08 – Décision modificative n°3 au budget 2025

Vu le budget primitif 2025 du SIVU approuvé par délibération du comité syndical le 10 avril 2025 ;

Vu la délibération du comité syndical n°2025-06D06 du 12 juin 2025 approuvant la décision modificative n°1 ;

Vu la délibération du comité syndical n°2025-06D07 du 12 juin 2025 approuvant la décision modificative n°2 ;

Considérant la nécessité de procéder aux réajustements de crédits et de faire face aux opérations financières et comptables ;

Le comité syndical après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

- Approuve la décision modificative n°3 au budget SIVU de l'exercice 2025 arrêté comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 2135-312 : TRAVAUX CRESTERA RETOUR STA		144 860.00 €		
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		144 860.00 €		
D 2121-300 : TRAVAUX PISTES MARCHE B.C.		8 676.00 €		
D 2121-312 : TRAVAUX CRESTERA RETOUR STA		883 750.00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		892 426.00 €		
R 2121-312 : TRAVAUX CRESTERA RETOUR STA				144 860.00 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales				144 860.00 €
R 2135-300 : TRAVAUX PISTES MARCHE B.C.				8 676.00 €
R 2135-312 : TRAVAUX CRESTERA RETOUR STA				883 750.00 €
TOTAL R 21 : Immobilisations corporelles				892 426.00 €
Total		1 037 286.00 €		1 037 286.00 €

*Ainsi fait en séance, les jour mois et an susdit.
Pour copie certifiée conforme et exécutoire*



Le président
Benjamin GARDET